



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 mars 2011
D -20110174

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/03/2011

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 mars Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI (présente de 16h55 à 17h30), M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Charles CAZENAVE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES,



MAIRIE DE BORDEAUX

Hôtel de Ville. Restructuration de l'Aile Sud. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D – 20100045 du 25 janvier 2010, vous avez autorisé la signature des marchés de travaux pour un montant total de 1 070 542,48 € TTC. Ce montant a été porté après délibérations du 27 septembre 2010 n° D-20100517 et du 20 décembre 2010 n°D20100773 à 1 158 389,82 € TTC pour tenir compte des aléas rencontrés au cours du chantier.

De nouvelles adaptations sont aujourd'hui nécessaires.

Ces prestations concernent :

Lot n° 3 – Serrurerie **Marché M100010– Entreprise SARL DEGAS**

La modification du garde corps de l'escalier en pierre au devant de l'ascenseur entraîne une transformation de la main courante de deux éléments bois débillardés sur place pour ajustement des ouvrages restés en place.

	Montant en €TTC
Montant marché initial	23 532,50
Montant Avenant n° 1	3 214,85
Nouveau montant marché	26 747,35

Lot n° 5 – Menuiseries intérieures bois - charpente bois **Marché M100012– Entreprise RICHARD SA**

Réalisation d'un plan de travail supplémentaire_Salle du courrier_ à la demande de la maîtrise d'ouvrage.

	Montant en €TTC
Montant marché initial	105 817,30
Montant Avenant n° 1	3 262,68
Montant Avenant n° 2	2 136,06
Montant du présent avenant	233,22
Nouveau montant marché	111 449,26



MAIRIE DE BORDEAUX

Lot n° 6 – Plâtrerie - Plafond **Marché M100013– Entreprise NAVELLIER**

La mise en chauffe de la salle des élections a fait craquer les anciens enduits pelliculaires en sous-face du plafond à voussure qu'il faut purger et reprendre avant d'exécuter les travaux de peinture en finition.

Par ailleurs, le Bureau de Contrôle a demandé que soit doublée l'ossature structurelle intérieure de la trémie d'ascenseur.

	Montant en €TTC
Montant marché initial	138 208,47
Montant Avenant n° 1	3 366,98
Montant Avenant n° 2	17 758,45
Montant du présent avenant	4 122,61
Nouveau montant marché	163 456,51

Lot n° 9 – Chauffage **Marché M100016– Entreprise SAITA**

Lors de la récupération des anciens radiateurs et après vérification de mise en pression, trois radiateurs présentent des fuites et nécessitent le remplacement à l'identique des éléments défectueux.

	Montant en €TTC
Montant marché initial	262 785,12
Montant Avenant n° 1	1 124,24
Montant Avenant n° 2	143,52
Montant du présent avenant	717,60
Nouveau montant marché	264 770,48

L'ensemble de ces modifications porte le coût global des travaux à 1 166 678,10 €TTC.

Ce nouveau montant reste cependant inférieur au coût de l'estimation initiale qui s'élevait à 1 460 000,00 €TTC.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le maire à signer les avenants aux marchés précités en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – Article 2313.



MAIRIE DE BORDEAUX

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 mars 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE



MAIRIE DE BORDEAUX